



NORGES
DIJON BOURGOGNE
Country Club

by Jacques Laffitte

GRAND PRIX DIJON BOURGONE

12 & 13 Juin 2021

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve qui répond au cahier des charges des « Grand Prix » du Vadémécum 2021 de la FFGOLF.

I : FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
- Parcours Grands Crus
- Vendredi 11 Juin : Parcours de reconnaissance
(Réservation des départs au 03.80.35.71.10 ou accueil@golfdijonbourgogne.com)
 - Samedi 12 Juin : Premier tour
 - Dimanche 13 Juin : Deuxième tour
 - Epreuve Non-Fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

II : SÉRIES

Le nombre des participants est limité à 120.

- MESSIEURS : Série unique, index inférieur ou égal à 10,4 ; repères Blancs.
- DAMES: Série unique, index inférieur ou égal à 16,4 ; repères Bleues.

Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 12 personnes.

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Limite d'index : 10,4 et moins pour les Messieurs / 16,4 et moins pour les Dames
- Etre licencié à la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- Etre à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieures.
- Avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur.

IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

1. Joueurs et joueuses qui remplissent les critères de limite d'index à la date de clôture des inscriptions.
2. Joueurs et joueuses qui remplissent le critère précédent et qui accèdent au classement du Mérite National Amateur à la date de clôture des inscriptions.
3. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 12 personnes maxi dames et hommes confondus

Si le champ des joueurs n'est pas atteint au 29 Mai 2021, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **Country Club Dijon Bourgogne** pour **le samedi 29 Mai 2021 à 19h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.**

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs acquitteront :

	Extérieurs	Membres du club
Adultes	80 euros	40 euros
Joueurs 19-25 ans (nés entre 1996 et 2002)	40 euros	30 euros
Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2003 ou après)	20 euros	20 euros

En cas de forfait sans raison valable après le samedi 29 Mai 2021, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, sauf sur décision gouvernement ne donnant pas la possibilité aux joueurs de participer au tournoi suite au Covid-19

VII : DÉPARTS

La consultation des horaires du 1er tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs », 10 jours avant le début de l'épreuve : <http://www.ffgolf.org> ou site du golf <https://www.golf-dijon.fr/calendrier-competitions/> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 03.80.35.71.10)

- Le 1er tour se jouera dans l'ordre croissant strict des index. L'intervalle des départs sera de 10 minutes.
- Le 2nd tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

VIII : PRIX

Série Messieurs :	3 prix brut
Série Dames :	3 prix brut

IX : DÉPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le 1er prix brut, play-off sur le 10^{ème} et 18^{ème} trou en boucle. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur le 10^{ème} et 18^{ème} trou en boucle.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou. NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des Co vainqueurs).

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Dimanche 13 Juin 2021 à 19h au Club House. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

XI : COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Un représentant de Ligue
- Un représentant du corps arbitral
- Un représentant du Country Club Dijon Bourgogne

XII : JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum).